

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 septembre 2019

BIOÉTHIQUE - (N° 2187)

Retiré

AMENDEMENT

N ° 394

présenté par
M. Charles de Courson

ARTICLE 3

I. – À l’alinéa 54, supprimer les mots : « les embryons proposés à l’accueil et ».

II. – En conséquence, à l’alinéa 55, supprimer les mots : « des embryons proposés à l’accueil et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.